

Avis de vacance interne/externe

## Direction de l'Immobilier Directeur(trice) de l'Immobilier

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux.

Délai de rigueur au plus tard le :  
**Lundi 11 mars 2019 inclus**

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Elle est au cœur du développement de nombreux projets urbains.

### Missions de la Direction :

Articulée autour de 2 services (maintenance bâtiments, maîtrise d'ouvrage), la direction de l'immobilier prend en charge l'ensemble des études de faisabilité/opportunité, puis les travaux en tous corps d'état pour la construction, la réhabilitation, l'entretien courant, la maintenance et les réparations du patrimoine bâti de la ville.

### Missions du poste :

Sous la responsabilité d'un(e) DGAST, le(la) Directeur(trice) de l'immobilier est chargé(e) de piloter l'ensemble des projets de « travaux neufs, réhabilitation » et « maintenance » des bâtiments de la ville. Il(elle) est le(la) référent(e) technique du secteur bâtiment dans le cadre de la politique de gestion du patrimoine bâti de la ville. Il(elle) encadre 2 services : maîtrise d'ouvrages, maintenance du patrimoine.

Membre du comité de direction, le(la) Directeur(trice) de l'immobilier :

- Contribue à l'élaboration des orientations stratégiques dans le domaine de l'immobilier en étant force de proposition, en garantissant le respect et l'application des obligations réglementaires, en alertant des risques juridiques.
- Traduit les orientations politiques en schémas directeurs, programmes d'actions ou d'opérations.
- Pilote et anime la conception, mise en œuvre, évaluation des programmes d'actions ou d'opérations, politiques publiques relevant de la gestion de l'immobilier

### Fonctions :

- Assistance à la définition et élaboration d'une politique publique ou d'orientations stratégiques
- Déclinaison d'une politique publique et/ou des orientations, en dispositifs et programmes d'action dans son domaine d'intervention
- Développement et animation de la communication publique, des partenariats
- Encadrement des services/pilotage d'un projet inter services – Conduite du changement

## Activités :

### Déclinaison des orientations en dispositifs et programmes d'action dans le secteur bâtiment et élaboration de programmes de construction en collaboration avec différents intervenants

- Piloter un projet traduisant les orientations et définir ses modalités de conduite et mise en œuvre et évaluation
- Superviser et/ou piloter des opérations de construction et de réhabilitation
- Réaliser et/ou piloter des études techniques et financières du secteur bâtiments
- Piloter l'activité des services de la Direction en favorisant leur mise en perspective
- Piloter la mise en œuvre de dispositifs contractuels
- Piloter la mise en conformité / sécurité des bâtiments

### Assistance à la définition des orientations stratégiques relatives au patrimoine bâti

- A partir d'un diagnostic, analyser des besoins, concevoir et exploiter des indicateurs
- Conseiller les DGAS, élus, les alerter sur les différents risques
- Développer une veille réglementaire et prospective sur les pratiques émergentes dans son domaine
- Établir des argumentaires stratégiques

### Encadrement de plusieurs services/pilotage d'un projet inter services – Conduite du changement

- Conduire un diagnostic, fixer des objectifs stratégiques, mobiliser des équipes sur un projet commun, conduire la mise en œuvre des changements
- Animer une équipe de chefs de services
- Gérer (identifier, mobiliser, valoriser) et développer les compétences individuelles et collectives
- Organiser, mettre en œuvre et évaluer l'activité des équipes

### Pilotage de la gestion administrative et les moyens budgétaires et matériels mis à disposition de la Direction

### Participation au CODIR – Développement et animation de la communication publique, des partenariats dans son domaine d'intervention

#### Compétences :

##### Savoir-faire

- Techniques d'organisation et d'animation de partenariats
- Conduite du changement
- Méthodologie de projet
- Procédures administratives et suivi juridique
- Encadrement d'une direction, de plusieurs services
- gestion du patrimoine et des équipements
- techniques de négociation
- Rédaction de rapports d'activités, bilans....
- Utiliser les ressources numériques, des progiciels métiers, une suite bureautique dans ses fonctions avancées
- Appliquer faire appliquer les techniques d'organisation / gestion du temps / gestion des priorités
- Appliquer, faire appliquer les règles Hygiène, santé, sécurité au travail

##### Connaissances

- Maîtrise du droit et réglementation de la construction :
- Maîtrise de la réglementation en terme de sécurité incendie et accessibilité PMR dans les ERP
- Bonne connaissance du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique, règles de comptabilité publique, budget
- Enjeux, acteurs, dispositifs contractuels dans le domaine du bâtiment
- Environnement FPT et de l'emploi : missions, activités, procédures, dispositifs, de la collectivité, de ses partenaires, usagers (droits, obligations, caractéristiques)
- Veille et observation sectorielles – Propective – Cadre légal – Contentieux
- Conduite de projets stratégiques
- Communication orale et écrite, techniques rédactionnelles
- Statut de la FPT

### Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

- Capacité à fédérer autour de projets communs
- Gestion du stress dans les situations de tension
- Sens du travail en transversalité
- Capacité à représenter son institution
- Autonomie, esprit d'initiative et de synthèse
- Disponibilité, organisation et rigueur

### Conditions d'exercice :

Port d'EPI, de vêtements de travail sur les chantiers

Participation au PCS

Astreinte cadres de direction

Déplacements fréquents

Disponibilité lors des manifestations des services

Disponibilité (participation au CM, BM, commissions municipales.... Instances métropolitaines ou intercommunales)

Horaires dans le cadre du protocole général de gestion du temps de travail à la Ville de Saint-martin-d'Hères

Congés : forfait cadres 10 jours

### Conditions d'accès :

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Diplôme requis : Formation supérieure d'ingénieur, spécialité bâtiment / génie civil
- Posséder des compétences théoriques et techniques sur les divers corps de métier du bâtiment,
- Permis B
- Habilitations requises pour les visites de chantiers selon la réglementation en vigueur

### Conditions de rémunérations :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

### Avantages et participations de l'employeur

#### Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ mois)
- Mutuelle labellisée : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée : participation selon l'indice

#### Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime de fin d'année : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires titulaires du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : **lettre de motivation + CV obligatoire** à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : [secteur.recrutement@saintmartindheres.fr](mailto:secteur.recrutement@saintmartindheres.fr)).

Le Directeur Général des Services,

